

MODELE N° E.Oi.WF.07/10. : Certificat sanitaire pour l'exportation d'oiseaux de compagnie de la Nouvelle-Calédonie vers Wallis et Futuna.

CERTIFICAT N° :

1 PAYS EXPORTATEUR : NOUVELLE-CALEDONIE

2 AUTORITE COMPETENTE : DAVAR

3 REFERENCE DE L'AUTORISATION D'IMPORTATION :

4 EXPEDITEUR :

Nom : Prénom :

Adresse :

BP : Ville : Pays :

Code postal : Tel : Fax :

5 IDENTIFICATION DES ANIMAUX :

5.1 Nom scientifique	5.2 Nom commun	5.3 Identification, description	5.4 Quantité

6 PROVENANCE DES ANIMAUX

6.1 Nom et adresse de l'exportateur :

6.2 Elevage(s) d'origine des animaux :

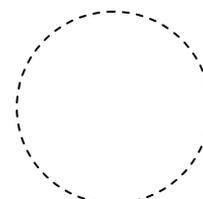
6.3 Date et lieu d'embarquement :

7 TRANSPORT / *TRANSPORT*

Nature et identification du moyen de transport :

8 DESTINATION DES ANIMAUX :

8.1 Nom et adresse du destinataire :



9 CERTIFICAT SANITAIRE

9.1 CERTIFICAT A :

Je soussigné, _____, vétérinaire, exerçant en Nouvelle-Calédonie, certifie que les oiseaux décrits ci-dessus:

- 9.1.1 ont été examinés individuellement le _____ et ne présentent aucun signe clinique de maladie ou de suspicion de maladie infectieuse ou contagieuse à l'homme ou à l'animal et ont été jugés aptes au transport ;
- 9.1.2 dans toute la mesure où il a été possible de le déterminer, n'ont pas été en contact depuis 30 jours avec des oiseaux présentant des signes cliniques de maladie ou de suspicion de maladie infectieuse ou contagieuse à l'homme ;
- 9.1.3 proviennent d'un établissement dans lequel la salmonellose, l'ornithose et la psittacose n'ont pas été constatées dans les 60 jours précédant l'expédition ;
- 9.1.4 ont été déparasités intérieurement et extérieurement dans les 3 jours précédant l'embarquement
Produit utilisé :
Dose :
- 9.1.5 que j'ai reçu du propriétaire une déclaration attestant que, jusqu'à leur expédition, les oiseaux décrits dans le présent certificat ne seront pas en contact avec des oiseaux ne présentant pas un statut sanitaire équivalent.

9.2 CERTIFICAT B

Je soussignée, _____, vétérinaire officiel du gouvernement, certifie que :

1. AGREMENT DU VETERINAIRE

Le vétérinaire _____ qui a supervisé l'exportation des oiseaux de compagnie décrits ci-dessus est agréé par le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie sous le numéro de mandat sanitaire.....

Après enquête, je n'ai aucune raison de douter de la véracité ni de l'exactitude des informations figurant dans le certificat A

2. STATUT DU PAYS

La Nouvelle-Calédonie est indemne d'influenza aviaire hautement pathogène et de maladie de Newcastle au sens de l'Office international des épizooties.

Fait à _____, le _____

Nom et signature du vétérinaire officiel

